



Le Syndicat CGT des Agents Territoriaux de Villetaneuse

Villetaneuse, le 27 septembre 2021.

Aux élus des différents groupes politiques de notre collectivité

Mairie de Villetaneuse
1 Place de l'Hôtel de Ville
93430 Villetaneuse

Objet :

LETTRE OUVERTE

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Par cette lettre, nous souhaitons vous alerter sur la situation particulièrement difficile à laquelle sont confrontés les agents, et au manque d'écoute de la part de l'autorité territoriale.

En effet, depuis plusieurs mois, face à la colère et à la souffrance des agents de la collectivité, notre syndicat CGT a organisé de nombreux débrayages et Assemblées Générales pour porter la parole des agents et alerter la Municipalité sur cette situation dramatique.

Faute de réponses à nos nombreuses sollicitations, nous avons lancé, le 26 août dernier, un préavis de grève pour tout le mois de Septembre afin de contraindre la Municipalité, comme la loi le permet, à engager des négociations sur les revendications des agents.

A compter du préavis, le Maire avait 5 jours pour entamer les négociations. **Il aura fallu attendre près de quatre semaines pour qu'une rencontre soit enfin programmée le mardi 14 septembre à 14h.**

Nous pensions naïvement qu'il y aurait donc négociation. Nous nous sommes à l'inverse heurté à un mur de mépris à l'égard tant de l'organisation syndicale que des agents et de leurs souffrances. La conception du dialogue social de la Municipalité pourrait se résumer ainsi: «Nous vous expliquons pourquoi nous avons fait ces choix. Vous avez le droit de ne pas être d'accord, mais nous les appliqueront quand même».

Nous nous devons de vous alerter sur un fonctionnement de l'Autorité Territoriale qui méconnaît les principes constitutionnels et les lois de notre République, notamment les droits syndicaux qui imposent à l'employeur d'organiser une négociation avec les syndicats représentatifs issus des élections professionnelles.

Nous disposons en effet d'un mandat qui nous a été donné par le personnel lors des élections professionnelles de décembre 2018. Ce mandat permet au syndicat CGT-ATV de négocier des accords, de porter les revendications des agents, d'assurer la défense individuelle et collective de leurs intérêts, d'obtenir de nouveaux droits et une amélioration de leurs conditions de travail.

Non seulement le Maire ne tient aucun compte de ces obligations légales, mais plus grave encore, il fait exercer des pressions sur les agents pour les dissuader de participer aux actions syndicales.

Un rapide compte-rendu des réponses apportées aux revendications des agents permettra à chacun de se faire son opinion.

Sur la loi de transformation sociale, et la perte de congés qu'elle implique

Le Maire l'accepte sans aucun état d'âme. Il a fait voter sa mise en place au Conseil Municipal, sans entamer la moindre initiative contre cette loi. Il répond ainsi par le mépris aux agents qui s'étaient exprimés à l'unanimité lors de plusieurs mouvements et Assemblées Générales contre ce recul social sans précédent.

Sur l'augmentation du temps de travail:

La Directrice Générale explique qu'il s'agit de prendre en compte les différents cycles de travail, et qu'un travail de recensement est effectué, service par service, depuis plusieurs mois, et que ce travail ira à son terme.

Sur le non-paiement des heures supplémentaires:

La Directrice Générale affirme que c'est le retour à ce qui se faisait dans le passé, à savoir récupération des heures le samedi, paiement le Dimanche. Lorsque le syndicat explique que certains agents ont déjà bien du mal à prendre leurs récupérations, avec parfois plus de 800 heures, Monsieur le Maire s'interroge sur la validité de ces heures non-prises.

Sur le télétravail:

Alors qu'un accord entre la Ministre et les organisations syndicales stipule que des négociations locales doivent être engagées, l'administration nous répond de manière laconique: «Nous avons expliqué au Comité Technique ce que nous allons faire»

Concernant les risques psycho-sociaux:

La souffrance au travail que vivent plusieurs agents, et sur lequel nous avons alerté Monsieur le Maire a plusieurs reprises, il nous indique que ces difficultés ne concernent qu'un nombre infime d'agents.

Madame la Directrice Générale, bien qu'elle ne soit pas médecin comme elle l'a reconnu elle-même, a des interrogations quant à la tentative de suicide d'un agent.

Concernant la prise en compte de la pénibilité:

Nous n'avons eu aucun retour sur la prise en compte de la pénibilité.

A l'issue de cette réunion, nous n'avons pu que constater le refus d'engager la moindre négociation de la part de la Municipalité, et la volonté d'entériner le «fait du prince» pour l'ensemble des décisions.

La seule boussole de la Municipalité et de son administration est le mépris : mépris pour les agents, mépris pour l'organisation syndicale

Mépris pour tous ces acteurs du service public qui se sont donné sans compter dans cette période douloureuse pour répondre aux besoins et aux attentes de la population.

Nous espérons que vous saurez prendre en compte cette réalité, et intervenir afin que les agents ne soient plus traités comme quantité négligeable, mais comme les acteurs majeurs du développement du service public.